DU 1er AU 8 DECEMBRE 2022

Élections professionnelles dans la Fonction publique

Contexte

La Fonction publique subit un profond bouleversement depuis des années : la notion-même de service public au bénéfice de toutes et tous, accessible sur tout le territoire, indépendante des intérêts particuliers, est remise en cause. Le statut de fonctionnaire est attaqué, la précarité se généralise et s'institutionnalise.

Depuis les élections de 2018, la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 fragilise considérablement l'édifice : les emplois permanents des établissements publics ne sont plus de droit occupés par un fonctionnaire ; concernant les carrières et mutations, les représentant·es du personnel ne sont plus présents pour défendre les intérêts de tous les agent·es : ils n'ont plus accès aux dossiers et sont mis devant le fait accompli des décisions des directions.

Nos rémunérations ont décroché par rapport à l'inflation et de plus elles sont individualisées à coup de primes, souvent attribuées à « la tête du client », et nos carrières sont de plus en plus étriquées. La revalorisation du point d'indice de 3,5% en juillet 2022, la première en six ans, est bien en dessous de l'inflation sur une seule année (+6,1% en juillet 2022) !

En parallèle, le gouvernement prépare une nouvelle attaque contre nos retraites en cherchant à allonger l'âge de départ en retraite de 62 à 65 ans.

Plus que jamais, le vote CGT sera un signal clair de notre opposition résolue à ces mesures antisociales.

1 M. NICOLAS Jean-Marc	Ingénieur de recherche	Université de Lille
2 Mme KLEIN Lorena	Ingénieure de recherche	CNRS
3 M. HARCHOUCHE Jean	Personnel ouvrier	CROUS
4 Mme MAGNOUX Emmanuelle	Assistante ingénieure	INRAE
5 M. MARTIN Vincent	Maître de conférences	UTC
6 Mme LEININGER Christine	Ingénieure de recherche	INRIA
7 Mme BEY Frédérique	Ingénieure d'études	Université de Lorraine
8 Mme SUCH Stéphanie	Technicienne	CROUS
9 M. BOUMIER Patrick	Directeur de recherche	CNRS
10 Mme LANGEN Solveig	Bibas	Sorbonne Université
11 M. LUBAC Bertrand	Maître de conférences	Université de Bordeaux 3
12 Mme SAÏDOUNE Samira	Enseignante - contractuelle	Université Grenoble Alpes
13 M. PAGNIER Baptiste	Doctorant	EHESS
14 Mme CHANET Myriam	Ingénieure de recherche	INRAE
15 M. POUPET François	PRCE	Nantes Université
16 Mme DIOP Léa	Personnel ouvrier	CROUS
17 M. MEYLAN Antoine	Bibliothécaire	Univ. Pau Pays de l'Adour
18 Mme RISSEL Christèle	Technicienne	Lycée J. Macé
19 M. MILADI Nézih	Assistant ingénieur	IRD
20 Mme DELRIEU Marianne	Adjointe Administrative	Université Toulouse 3
21 M. LAOUAR Khaled	Ingénieur d'études	CROUS
22 Mme GALLINA MULLER Claudia	Ingénieure d'études	INSERM
23 M. LAUGEROTTE Éric	Maître de conférences	Université de Rouen
24 Mme CORNET Céline	Professeure des universités	Université de Lille
25 M. NADIN Grégoire	Chargé de recherche	CNRS
26 Mme BORNE Camille	Technicienne	ENS de lyon
27 M. BLANCHET Philippe	Professeur des universités	Université de Rennes 2
28 Mme CHANTEUX Anne	Ingénieure de recherche	CNAM
29 M. BOTTERO Cédric	Technicien	Aix – Marseille Université
30 Mme TACK Josiane	Ingénieure de recherche	CNRS

CSA ministériel MESR

Le Comité Social d'Administration (CSA) est la nouvelle instance représentative des personnels qui reprend les attributions du CT (statuts, salaires, carrières, organisation du travail et du fonctionnement des services) mais aussi celles relevant du CHSCT, supprimé au profit d'une **Formation Spécialisée en Santé, Sécurité au Travail (FS-SSCT)** pour toutes les questions liées à la santé et aux conditions de travail. S'y ajoute une **Commission statutaire des enseignant·es-chercheur·ses de statut universitaire** pour les questions statutaires propres aux seul·es enseignant·es – chercheur·ses.

AVEC LA CGT, CHANGEONS DE CAP !

CSA ministériel MESR

La FERC CGT DÉFEND le Service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche gratuit, laïque et émancipateur. Elle porte dans les luttes comme au ministère les revendications élaborées avec les collègues et conformes à ses valeurs :

- Stoppons la politique de financement par projet et l'étranglement budgétaire du service public, et obtenons un financement d'État à la hauteur des enjeux et pérenne pour la recherche et l'enseignement ;
- Créons massivement des postes de fonctionnaires à hauteur des besoins, pour toutes les catégories et tous les établissements publics ;
- Ouvrons des universités pour accueillir tous les étudiant·es, sans autre sélection que la détention du baccalauréat ;
- Défendons la gratuité de l'enseignement supérieur public (écoles, grands établissements ou universités) pour tous les étudiant·es, français ou étrangers ;
- Donnons aux CROUS les moyens de loger et de nourrir tous les étudiant·es ;
- Arrêtons la privatisation rampante de l'enseignement supérieur et redonnons leur caractère national aux diplômes (contre tous les diplômes d'université et autres bachelors) ;
- Renforçons les organismes de recherche et leurs prérogatives, notamment leur capacité de pilotage au niveau national, avec un maillage sur tout le territoire et en coopération avec les universités ;
- Arrêtons les restructurations des établissements brutales, destructrices, perpétuelles et sans jamais aucun bilan.

	POUR	CONTRE :
STATUT	› Pour l'amélioration du statut de fonctionnaire pour tous les personnels	› contre le détricotage des statuts.
PRÉCARITÉ	› Pour la titularisation des dizaines de milliers de non-titulaires sur fonctions pérennes, respect du protocole de fonctionnarisation au CROUS	› contre la précarité institutionnelle.
TRAITEMENT	› Pour l'indexation du point d'indice, et sa revalorisation immédiate de 10%	› contre le surgel à -20° du point d'indice.
PRIME	› Pour des indemnités revalorisées et identiques par corps et grades et leur intégration dans le traitement	› contre toutes les formes de rémunération au mérite (RIFSEEP, RIPEC) qui individualisent les salaires et montent des collègues les uns contre les autres.
CARRIÈRE	› Pour l'amélioration des grilles salariales et la hausse du taux de promotions	› contre l'écrasement des carrières.
RETRAITE	› Pour le maintien des régimes de retraite des fonctionnaires (Code des pensions) en particulier le calcul sur les 6 derniers mois, avec le retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, sans décote	› contre tout allongement de l'âge de départ ou de la durée de cotisation.
ÉGALITÉ FEMME / HOMME	› Pour l'égalité salariale et de déroulement de carrière	› contre les violences sexistes et sexuelles, contre les discriminations.
CONDITIONS DE TRAVAIL	› Pour la rénovation et la construction de locaux, pour l'augmentation des moyens humains et financiers	› contre les restructurations, le management nocif et toute forme de discrimination.
TÉLÉTRAVAIL	› Pour l'accès de droit au télétravail sur la base du volontariat avec les moyens afférents, en conciliant le droit au télétravail et la cohésion des collectifs	› contre le flicage sans limite du télétravail, contre la suppression du poste de travail individuel et contre l'open space.
SANTÉ AU TRAVAIL	› Pour le respect de l'obligation des employeurs de garantir notre santé et notre sécurité, pour des moyens accordés à la médecine de prévention, le respect des prérogatives des instances dédiées	› contre la disparition des CHSCT, contre l'organisation pathogène du travail.
ACTION SOCIALE	› Pour une action sociale financée à hauteur de 1% de la masse salariale et gérée par vos élu·es	› contre la baisse continue des budgets alloués à l'action sociale.
VIE ÉTUDIANTE	› Pour l'augmentation des bourses et pour l'allocation étudiante	› contre l'obligation faite aux étudiants de travailler pour financer leurs études.

la cgt FERC

Vos élu·es CGT ont été et resteront plus que jamais une force de résistance face aux attaques du gouvernement, pour vous représenter, défendre vos droits et statuts.
Ils et elles ont rendu avis après avis, notamment pour des moyens et des garanties concernant le télétravail et la prise en compte des besoins des agent·es pendant la pandémie, contre les restructurations sans prévention des risques, sur les décès et les infections de collègues liés aux manipulations des prions...

Seule la lutte paie ! Certains y ont renoncé et revendiquent néanmoins sans vergogne la paternité de certaines petites avancées.
C'est à chacun·e de juger…

Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche,
du 1er au 8 décembre 2022
#jevotecgt

ALLONS À L'ESSENTIEL,
DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022, VOTONS CGT